OGA informations

N°159 / JUIN 2020

ΩMEGA²

JOURNAL D'INFORMATION DES ADHÉRENTS DE L'ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ

N°159 / JUIN 2020

OGA informations

JOURNAL D'INFORMATION DES ADHÉRENTS DE L'ORGANISME DE GESTION AGRÉÉ

ÉDITO

A y est, c'est l'été. Et nous nous sentons bien. Nous sommes à l'aise. Tout est sous contrôle ou presque. Ni stress, ni anxiété, rien ne vient troubler notre quiétude, tout nous semble possible. Nous y sommes. Où donc ? En plein cœur de ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler ***« zone de confort »***.

Nous flottons en appui sur la sensation troublante – ou qui devrait l'être – de l'idée que nous sommes à un niveau de performance proche de l'idéal. Ni trop, ni trop peu. Nous sommes bien. Vraiment. Dérangés seulement par « ***les autres*** », ce magma sur lequel notre pouvoir jamais ne saurait s'exercer.

Alors nous nous replions, nous nous rapprochons d'un état quasi utérin. Juste flotter en faisant bang bang/bang bang avec notre petit cœur tout neuf. Sauf que : non. Nous nous isolons. Nous nous enfermons. Nous nous confinons. Nous, les grands singes pour lequel le contact physique est vital, qui mourons si nous ne nous frottons pas aux autres membres de l'espèce. Alors notre zone de confort, si nous ne voulons pas nous y noyer, éclatons-là, pulvérisons la. Si nous voulons non seulement survivre mais progresser existe une solution, une seule, plus simple, encore que la révolution annoncée : sortir de cette torpeur confortable et enfin nous vivrons. C'est ça ou finir comme les dinosaures.

SOMMAIRE

3 THÈME DE RÉFLEXION
CYBERCRIMINALITÉ

4 FISCALITÉ
LA CORSE, PARTICULARITÉS FISCALES

5 TÉLÉDÉPANNAGE
APRÈS LE CONFINEMENT

6 CYBERSÉCURITÉ
ON VERRA BIEN

7 ROBOTISATION
AUTOMATISATION DE L'AGRICULTURE

8 VENTE DIRECTE
NO PARKING, NO BUSINESS

9 POSITIVEZ
LA PENSÉE POSITIVE

10 NOUVEAU MONDE
COURS DE L'OR BLANC

11 ACTUALITÉS

12 LE COMPATRIOTE

13 LES CHIFFRES CLÉS

14 LE MONDE SELON GUDULE

15 VU & REVUE DE PRESSE

16 LA VIE DE VOTRE ORGANISME

N° ISSN 2647-8455. Bulletin d'information publié par le OMGA 74 - 11, rue Jean Jaurès - BP 277 - 74007 Annecy cedex
Bulletin trimestriel - Dépôt légal à parution
Directeur de la publication : M. Thierry BLANCHIN (OMGA 74 Annecy)
Comité de rédaction OGA 13 : M. Bes, C. Pandolfi, L. Maillard. OGA Arles : G. Valette. Amaproges : Murielle Loison. OMGA 74 : M Claude BUCH, J.-B. Robineau. Assistance au comité de rédaction : La belle idée.
Infographie Agence Texto, 74960 Annecy. ***Impression*** Imprimerie Monterrat, 986 Grande Rue, 01570 Feillens.

CYBERCRIMINALITÉ, CAS CONCRETS DANS LES TPE

par La belle idée

Piratage de vos comptes bancaires, demandes de rançons en ligne et depuis quelques années nuisance à l'image de l'entreprise en ligne... Bienvenue dans les mafias du monde numérique.

Sabine et David Starquit, un couple d'artisans dunkerquois, ont vu dans les 3 premiers jours de septembre 2019, 32 000 euros s'envoler par virements des comptes bancaires de leurs sociétés de serrurerie et de plomberie après le piratage de leur ligne de téléphone mobile (détails sur France 3 Hauts de France). À l'origine, un SMS inhabituel qui annonçait que la ligne téléphonique de l'entreprise avait été transférée de SFR à La Poste… Les pirates ont pris possession de la ligne téléphonique, reçu les codes d'activation envoyés par la banque sur le téléphone portable du client pour permettre les virements… Reste de savoir comment ils ont pu entrer sur les comptes bancaires et trouver le mot de passe. Interrogé, « Le Crédit Agricole Nord de France dégage sa responsabilité » mais le 16 septembre, la banque a remboursé l'intégralité des 32 000 € à l'entreprise.

Les rançongiciels sans foi ni loi

Le monde du web n'est pas celui de Robin des Bois. Depuis le début des années 2000, de grandes vagues de rançongiciels (logiciels pirate qui ne disparaissent que si l'on paie une rançon) ont touché la France, s'attaquant de préférence à des entreprises mal préparées grandes ou petites, et presque toujours en réclamant des rançons en Bitcoin. Les grands logiciels antivirus Norton ou Avast permettent généralement d'éviter l'entrée de ces pirates, mais les smartphones, eux aussi très ciblés sont souvent moins protégés.

Dans tous les cas les règles à suivre sont identiques … et bien détaillées dans l'article d'OGA 158.

Mais le monde du digital ne s'arrête jamais. Février 2020, le groupe Bouygues est victime d'une attaque massive. Le groupe de pirates « Maze Team » ne s'est pas contenté de rendre des documents inaccessibles. Il menace de les rendre publiques si la rançon (9,2 millions d'euros) n'est pas versée. Ce chantage est une pratique relativement nouvelle. Elle assure la jonction entre les enjeux de rançon et l'importance capitale de la réputation sur les réseaux sociaux et le web.

Le très grande vulnérabilité de la e-reputation

Plus subtil mais tout aussi toxique… Votre entreprise est sur Facebook, sur Instagram, et vous en tirez d'excellents profits commerciaux… Mais un jour, la machine dérape. Ce n'est pas toujours une intention malveillante qui vous atteint… Fin 2019, l'entreprise Le Slip Français a dû mobiliser toute son énergie pour ne pas être atteinte par la publication grossièrement raciste d'un de ses salariés sur son compte Facebook personnel. On comprend mieux encore l'importance d'une bonne compréhension des enjeux de e-réputation par l'ensemble des salariés d'une entreprise, si petite soit-elle. Dans tous les cas la recette de protection est simple : si ces modes de communication en ligne vous rapportent « gros » il est logique qu'ils vous demandent du travail de gestion, de suivi, de correction… On n'a rien sans rien. L'e-réputation c'est d'abord vous qui la gérez.

Les méthodes et documents référence de la CNIL (https://www.cnil.fr/fr/nos-conseils-pour-mieux-maitriser-votre-reputation-en-ligne) restent la base de tout travail sur ce sujet.

CORSE, DES PARTICULARITÉS FISCALES POUR FACILITER L'INVESTISSEMENT LOCAL

par OMGA corse

En Corse, pour atténuer les inconvénients de l'insularité et favoriser le développement de l'activité économique de l'île, les dispositions fiscales sur l'imposition des bénéfices des entreprises font l'objet d'aménagements favorables.

Une aide fiscale est instituée en faveur de certaines PME pour leurs investissements exploités en Corse et réalisés jusqu'au 31 décembre 2020. Ce crédit d'impôt s'applique sur option aux PME qui sont soumises à un régime réel d'imposition (avec des limites dans les cumuls d'avantages). Les PME en difficulté bénéficient de cette aide sous réserve de l'octroi d'un agrément préalable.

C'est l'un des leviers sur lesquels l'action de politique économique en Corse compte jouer le plus fortement.

Le Crédit d'impôt pour investissement

Toute activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole est donc susceptible d'ouvrir droit au crédit d'impôt sur les investissements, autres que de remplacement, financés sans aide publique, pour 25 % au moins de leur montant. Mais les limitations sont nombreuses et très précises… en fait sans un conseil avisé et actualisé (entre 2019 et 2020 beaucoup de choses changent) il est quasiment impossible de saisir ces opportunités sans risque d'erreur. Mais le jeu en vaut la chandelle, en effet, quel que soit le secteur d'activité concerné, le crédit d'impôt est égal à 20 % du prix de revient hors taxe des investissements réalisés, diminué de la fraction de leur montant financée par des subventions. Ce taux est porté à 30 % pour les très petites entreprises qui réalisent des investissements éligibles.

Crédit d'impôt recherche.

Les entreprises implantées en Corse bénéficient, au titre des exercices clos à compter du 31 décembre 2019, d'un taux majoré de crédit d'impôt (n° 10490) fixé à 50 % pour les dépenses de recherche (40 % pour les dépenses d'innovation des PME qui répondent à la définition européenne).

Impôt direct locaux.

Les particularités concernent la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la cotisation foncière des entreprises. Par exemple, certaines propriétés agricoles qui sont situées en Corse sont totalement exonérées de cette taxe (CGI art. 1394 B).

Les bases de la cotisation foncière des entreprises (CFE) due par les établissements situés en Corse au profit des communes et de leurs groupements font quant à elles l'objet d'un abattement de 25 %.

Taxe sur la valeur ajoutée.

En matière de TVA, deux mesures prévoient pour la Corse :

- un allégement de l'imposition de certains produits ou services ; Les taux de TVA pratiqués en Corse sont souvent spécifiques et sont disponibles sur l'adresse *https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/finances_locales/tva/Guide_TVA/guide_tva_annexe_2.pdf*
- une exonération pour les transports entre la France continentale et la Corse.

Les transports, de marchandises ou de voyageurs, entre la France continentale et la Corse ne sont passibles de la TVA que pour la partie du trajet effectuée sur le territoire continental. Toutes précisions disponibles sur *https://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/finances_locales/tva/Guide_TVA/guide_tva_annexe_2.pdf*

APRÈS LE CONFINEMENT, PLACE AU TÉLÉDÉPANNAGE

par Jean Mochon

Quelques semaines de confinement et d'arrêt de presque toutes les activités économiques auront des effets durables et d'accélération sur les changements de modèles économiques. Les métiers de l'artisanat n'échapperont pas à la tendance.

Dans le monde de la santé, la prise de rendez-vous avait bien démarré, mais la téléconsultation avait du mal à exister. C'est fait depuis le 17 mars 2020. Le site Doctlib, a offert gratuitement aux médecins la possibilité d'opérer sur un site de téléconsultation, 30 000 médecins se sont équipés fin avril 2020 contre 3 500 au début de l'épidémie. Ils ont basculé en moyenne 42% de leur activité en téléconsultation.

Une révolution en marche en moins d'un mois. Bien sûr rien ne remplace ni ne remplacera le contact direct, l'humain… mais la vague de « télé quelque chose » arrive. Elle a commencé à toucher le monde de l'industrie en faisant évoluer la télémaintenance vers des offres de télédépannage. Et il est très probable qu'elle va toucher le monde de l'artisanat, plombiers et électriciens notamment.

Une enquête IFOP du 26 mars 2020, en plein cœur du confinement, indiquait que 41% des français craignaient d'être infectés en faisant venir à leur domicile un artisan du bâtiment ou un dépanneur (électricien, chauffagiste, plombier, serrurier…). La peur du contact avec un livreur est à peu près la même. Deux questions de ce sondage viennent finir de cadrer le sujet : en cas de problème (fuite, panne etc) 84% tenteront d'abord de résoudre le problème par leur propres moyens en cherchant par exemple des informations alors que 16% seulement feront d'abord venir un dépanneur ou un artisan. La relation avec le « dépanneur amateur » pourrait devenir le premier acte commercial ! Car cette recherche d'information ne passe pas que par le tutoriel en ligne, on peut avoir recours aux professionnels rémunérés, c'est sur cette émergence que parient certaines plateformes comme Dépanéo..

Le mariage du bricolage et du professionnel

Leur cible : 74% de Français prêts à se rendre sur un service de dépannage à distance (gratuit sur ce site dans la période de confinement). Après l'exposé du problème, mise en relation avec un professionnel, dépannage en vidéo (15 minutes en direct live) et puis échange par messagerie (Chat) pour le suivi des réparations. Cette offre surfe sur deux tendances sociologiques fortes : d'une part celle de « je le fais moi-même » (le do it yourself des gens du marketing) tendance qui touche aussi bien les individus que les professionnels et pas seulement les bricoleurs, d'autre part la banalisation de l'usage de la vidéo dans la vie privée de millions de français. D'autres plateformes suivent ou suivront.

L'étape suivante, car il faut toujours regarder plus loin, est indiquée elle aussi par les évolutions de la télémédecine. On devrait voir se généraliser la télé-expertise médicale qui permet à un professionnel de santé à la fois d'apporter son avis sur un cas et de rémunérer sa collaboration médicale active le mouvement. Artisans, clients : bienvenue sur les plateformes vidéo !

SÉCURITÉ INFORMATIQUE… ON VERRA BIEN !

par La belle idée

La cybercriminalité est devenue le lot commun à toutes les entreprises si petites soient elles… mais de manière générale tout le monde s'en f…

« 2015, Plus de 120 000 cyber attaques autonomes se produisent chaque jour dans le monde, 70 % des corruptions de données débutent par un clic volontaire des victimes ». Et 80 % des entreprises qui ont fait l'objet d'une attaque importante déposent leur bilan dans les deux ans. Pour les spécialistes des questions informatiques, un évènement aurait dû être identifié par tous les dirigeants d'entreprises comme le signe annonciateur d'une véritable « épidémie ».

Suite au piratage fin 2019 de centaines de milliers de données de cartes bancaires sur le site des magasins Macy's aux USA, Le Monde Informatique parlait de « l'étalon du pire en matière de cyberattaque » ; information passée inaperçue.

Tout va trop vite, trop fort

En 2019 une étude Euler Hermes observait que « la grande majorité des entreprises n'ont pas de budget dédié et un plus grand nombre encore pas de plan B » pas de solution de repli. Malgré ces constats sans appel, la même étude notait que 69 % des entreprises interrogées jugent leur dispositif de protection face à la fraude satisfaisant. En fait il semble que les dirigeants notamment de petites entreprises soient assez fatalistes, les outils proposés par les fournisseurs de logiciels feront l'affaire, les quelques dispositifs de prestataires informatiques ou télécom sont là pour le reste…

Pour les spécialistes du sujet c'est bien sur insuffisant mais aussi désespérant au moment où smartphone et ouverture sur le web aidant, les entreprises sont des passoires. Le courant est puissant et le mélange des usages privés sur les mêmes outils que le professionnel ne suffisent pas à expliquer aussi cette forme de fatalisme.

Des raisons profondes… mais pas suffisantes

Rien d'étonnant, la sécurité informatique n'est pas le seul sujet à ranger dans le classeur des paradoxes comportementaux des dirigeants. On la sait essentielle mais on ne prend pas le temps de s'en occuper, et on n'a pas les moyens de tout faire, trop cher. Un autre sujet fait ainsi les frais de cette saturation des responsables d'entreprises petites ou grandes : la sécurité et la santé des salariés. L'application des règles est censée garantir un minimum, dans la plupart des cas il s'agit en fait d'un maximum (dans les TPE, une entreprise sur trois seulement a mis en œuvre une action sécurité pour ses salariés). Sécurité informatique, sécurité des salariés… même mise en berne ?

Bien sur le respect des règles les plus basiques d'organisation, de choix de matériels, d'achat d'antivirus permettent de reculer les limites des capacités d'entrée des « agresseurs ». Il en va de cet enjeu comme des enjeux de santé. Les gestes « qui sauvent » très en vogue avec le Covid19, (voir encadré) seront peut-être un peu plus utilisés dans les mois à venir.

Cybersécurité… prenez les minutes qui vont sauver votre entreprise

Aller sur le site de Bercy, se connecter https://www.economie.gouv.fr/entreprises/createurs-dirigeants-regles-cybersecurite# et faites vous-même votre autotest de cybersécurité https://ssi.economie.gouv.fr/

DERRIÈRE L'ARBRE DE L'AUTOMATISATION, LA MUTATION DU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE

par La belle idée

La robotisation, l'automatisation sont présentées comme des clés uniques d'avenir de l'agriculture, ça, c'est au salon de l'agriculture... en profondeur, c'est le monde agricole tout entier qui est en recréation.

Le salon de l'agriculture a beau continuer à présenter des espèces animales et végétales les plus traditionnelles, les plus exceptionnelles, le monde de l'agriculture change de visage à très grande vitesse. L'arrivée des robots (de travail, de traite, de désherbage, de taille, de cueillette…) n'est plus une curiosité, la seule question est de savoir où s'arrêtera ce mouvement technologique. Les robots vont certainement aider à faire du bio là où, pour cause d'arrêt de l'utilisation des herbicides et pesticides, faute de main d'œuvre disponible, on devra travailler plus « à la main ». Les mondes du maraîchage et de la vigne sont les précurseurs de ces changements. Et si le système ne bouge pas, la tendance sera à l'extrême automatisation, aux « fermes » sans personnel, aux élevages sans agriculteurs… Au pays sans paysans. Mais ce serait regarder l'avenir sans observer ces mouvements qui brisent la courbe des technologies.

Des start-up et des paysans fonctionnaires

Ce qui va changer c'est le modèle économique, pas seulement sous l'effet des stratégies des grands groupes industriels, pas forcément de la grande distribution même si elle est la première à investir dans des « fermes urbaines » ou en rachetant des opérateurs comme Potager City, la start up lyonnaise qui regroupe les productions de 700 producteurs et « livre » ses paniers dans toute la France, esprit Amap mais sans être une Amap. Le changement vient tout simplement des clients, de plus en plus exigeants et peu « regardants » sur les impacts de leurs attentes. Illustration parfaite : l'exigence des parents pour des repas « bio » dans les cantines. La loi dite EGAlim de 2019 prévoit qu'à horizon 2022, 50% des repas de cantines et restauration collective soient en bio. Sauf que la nature et les procédures de marchés publics compliquent la réponse. Résultat, à Vannes la municipalité vient de créer la surprise en créant la première régie publique maraîchère et en confiant la gestion de ces surfaces (modestes, 3000 m²) a un agriculteur. Côté municipalité on explique que cette solution permet de gérer les prix d'achat de produits, et côté « paysan-fonctionnaire », Franck Kerguéris cité dans une interview (Bastamag 2 mars 2020) résume ainsi la situation : « le maraîchage c'est 80 % de l'activité sur 6 mois, les 6 autres on passe son temps à courir après le pognon… Là, le salaire est lissé. ».

La tendance n'est pas au sovkhoze, brillante idée collectiviste du XXIème siècle, mais clairement le monde agricole va changer parce-que les agriculteurs vont changer. Jusqu'à présent c'est la double activité qui a fait évoluer les modes de vie du monde agricole, autant que l'automatisation. Dans la décennie à venir ce sera certainement l'arrivée de tous ces nouveaux modèles économiques et de ces nouveaux « agriculteurs » qui va changer la face des campagnes… et des villes.

NO PARKING, NO BUSINESS ! UN CONCEPT TOUJOURS D'ACTUALITÉ ?

par Laurence Maillard

Bien sûr, avoir un parking est un atout indéniable pour le commerce, l'artisanat ou même parfois l'agriculture . Clé du succès souvent, cela ne donne pas de garantie de réussite. Tour d'horizon ...

Pour la vente en direct des fraises ou des asperges sur le bord de la route, un minimum de parking est nécessaire. Les magasins bios qui fleurissent en périphérie des villes à proximité des grandes surfaces ne peuvent se passer de parkings. Paradoxe, on vient donc en voiture chercher ses légumes bio !

Mais dans les grandes villes ou capitales, les épiceries bio ne disposent pas de parking. Exemple avec « the Barn Bio market », place st Pierre à Bruxelles . Tout juste deux ou trois places sont disponibles et le reste se fait en vélo, à pied ou en transports collectifs. On le voit, des commerces vendant les mêmes familles de produits, le font avec ou sans parkings.

A Blois une grande épicerie bio vient de voir le jour en plein centre ville. Aucun parking devant. Et un « Biocoop » flambant neuf a ouvert ses portes récemment offrant un vaste parking et des tables de pique-nique juste à la sortie de la ville.

Pour vendre , il faut être accessible c'est la règle. Mais accessible comment ? Multimodal répondent les spécialistes. On marche, on pédale, on patine, on trottine. La tendance est à « l'apaisement » c'est le concept de marchabilité et de mobilité douce : laisser plus de place aux piétons, vélos et transports en commun, et réduire celle qu'occupe la voiture.

C'est vrai, partout l'offre de stationnement se réduit comme une peau de chagrin . Entre les places pour handicapés, les bornes électriques, les places et boxes à vélos et motos, les zones piétonnières et les réaménagements urbains sans trottoirs, davantage favorables aux poussettes qu'aux véhicules, faire ses courses en voiture en centre -ville devient mission impossible !

Résumons : Les grandes surfaces ont tout misé sur le parking et « la bagnole » : résultat , c'est le déclin progressif. Et pourtant, environ 67 % des personnes se déplaçant pour faire des achats le font avec une voiture. Les centres-villes ont tout misé sur les zones piétonnières et ses commerces : résultat , le petit commerce souffre et cherche un peu d'oxygène.

Les revendications des commerçants, c'est généralement de réclamer plus de places de parking. Ce qui induirait plus de trafic et d'embouteillages rendant les villes peu attrayantes. Aujourd'hui, le chaland recherche des villes paisibles, ayant une certaine vitalité commerciale et offrant des espaces de détente pour déambuler en sécurité. On y parvient notamment en créant des zones à 30 et des parkings relais avec des navettes.

La voiture et son corollaire, les parkings restent utiles pour faire de gros achats et remplir le coffre, ponctuellement. En revanche, il semblerait que les clients à pied ou à vélo se rendent plus souvent dans leurs commerces et personnalisent leurs achats. D'où l'intérêt de maintenir une mixité commerciale et de services avec ou sans parkings et d'offrir un environnement de qualité, apaisé .

Alors, fini le temps du « no parking, no business » ?

LA PENSÉE POSITIVE

par CGA 13

C'est trop difficile, je n'ai pas le temps, je ne vais pas y arriver. Tout cela n'est pas irrémédiable. Il existe des solutions pour être à la fois optimiste et performant.

Chaque soir de mars et d'avril 2020, à 20 heures, des millions d'européens à leur balcon, ont remercié ceux qui travaillaient au péril de leur vie pour nous. Des beaux jours reviendront. Nous réaliserons que la vie est belle, précieuse et fragile. À l'exemple de nos anges gardiens, ne renâclons plus, et tous au travail pour relancer cette belle machine.

Pour être plus efficace : se donner du temps

« Je n'ai pas le temps » ce genre de plainte est à jeter au panier. Dans tous les domaines le niveau d'exigence augmente. Le progrès nous inonde d'informations qu'il nous faut gérer. En conséquence il est indispensable de connaître ses priorités, poursuivre ses objectifs et les atteindre. Se donner du temps. Ne rejetons pas sur l'autre notre énervement intérieur. Tentons de retrouver notre propre équilibre, notre puissance. L'action est plus efficace que la plainte. Si le rythme de travail augmente, expliquons nos besoins et partageons avec ceux qui nous entourent.

La psychologie positive ou comment préparer son mental

D'abord le sourire. Il manifeste la joie donc celui à qui l'on sourit rejoint notre état d'esprit et partage ainsi notre gaité manifestée. Le sourire est d'ailleurs au cœur de la psychologie positive.

Le professeur de l'université de Pennsylvanie Martin SELIGMAN explique que le « POSITIVE THINKING » s'applique à comprendre ce qui rend les gens heureux positifs et donc efficaces dans leurs vies. On parvient, grâce au progrès de l'imagerie médicale, à prouver qu'on peut entrainer le cerveau à voir la vie plus paisiblement et ressentir une modification de son comportement sur le long terme. Et avant de rejoindre notre travail analysons les éléments qui contribuent à nous y rendre utile chaque jour.

« Depuis des années j'ai cessé de dire " je suis fatiguée ". Cela à un impact positif sur mon comportement. Je retrouve plus d'énergie pour faire les choses. Ainsi je parviens à boucler mes obligations sans surdose de stress. En fin de journée je remercie mes équipes, mes clients… et moi aussi, un élément clef du bien-être ». Elodie Garamond/ fondatrice des Tigre Yoga Club.

Pour résumer devenons positif

Il faut se reconnecter à l'essentiel. Apprendre à contrer le stress, utiliser le calme pour contrer les émotions négatives. Julia SEDEFDJIAN chef du restaurant Baieta-Paris (plus jeune étoilée de France en 2016) résume parfaitement les choses : « mon métier de Chef impose la perfection. En guise de reconnaissance j'utilise le lien des petites attentions : champagne, gâteaux après le service. Ces gestes fédérateurs permettent de mieux affronter la pression ».

Avec un bon mental et une meilleure appréhension des problèmes on parvient à garder confiance dans la vie.

Ces derniers mois, nous avons affronté des épreuves inédites et parfois très douloureuses. Aussi ces lignes ne sont pas déplacées. Au contraire. Lorsque vous lirez ceci, le temps sera revenu de s'atteler à l'ouvrage. Et de travailler autrement.

EFFONDREMENT DU COURS DE L'OR BLANC AVANT REPRISE

par La belle idée

« Stations fantômes dans les Pyrénées », « Redressement judiciaire pour la station du Mont Dore »... l'effet Covid 19 couplé à une année sans neige va rendre indispensable une profonde et accélérée mutation des 230 stations de ski françaises. Et la montagne ne sera plus jamais « comme avant ».

C'est autant un monde qu'une économie qui sont en train de basculer. L'or blanc qui a permis à la fois à des millions de touristes de goûter aux plaisirs des pistes et des soirées « after », à des dizaines de milliers d'habitants des stations de créer leur business, pendant que, défiscalisation aidant des centaines de milliers de touristes et de non touristes faisaient marcher la promotion immobilière. Changement climatique, changements de comportements et pour marquer le coup, Covid 19, le cours de l'Or blanc s'effondre. Depuis plus de 30 ans la spéculation a joué à plein, course aux remontées mécaniques, à l'équipement en canons à neige, montée des prix de l'immobilier ont peu à peu tiré le monde des stations vers une hyper offre autant loisirs que sportive. Cette fois le mur est là. Maintenant, la tendance sera à une ré-invention de ces mondes en montagne.

Plus de 2000 : tendance loisirs, garantie neige et hyper concurrence

D'un côté, les stations « au-dessus de 2000 », les seules à pouvoir encore prétendre à garantir la neige en hiver… Pour elles la course à l'armement n'est pas achevée, mais leur nouveau défi est la satisfaction du « non skieur », client marginal au début des années 2000 qui représente aujourd'hui plus de la moitié des clients des stations. Val Thorens s'est très tôt positionnée en référence de l'approche marketing avec son « Valtho live united ». Mais la course aux activités de loisirs ne va pas sans heurts avec la clientèle de résidents secondaires (souvent vieillissants) peu portés sur les nouveautés souvent bruyantes.

Moyenne montagne : réinventer un modèle de vie

De l'autre, des stations de moyenne montagne (de 1000 à 2000 m) à l'enneigement trop aléatoire depuis quelques années (parfois trop de neige dans les Pyrénées). Souvent adossées à un village, elles peuvent prétendre revenir à une vie moins saisonnière, revendiquer une vie l'été et même le weekend sous réserve d'être proches d'une agglomération. Les stations de Haute-Savoie et de l'Isère jouent assez bien cette carte et comme dans des territoires ruraux, c'est par la réinstallation de populations donc d'activités permanentes que passera le changement. Attractives par le cadre de vie, ces stations peuvent redevenir attractives économiquement et le redevenir pour le tourisme et le loisir. On l'a vu à Saint Pierre de Chartreuse avec l'installation de l'entreprise Raidlight (malheureusement fermée par Rossignol). Peut-être « en face », les projets du sportif milliardaire Tony Parker sur Villars de Lans auront-ils plus de succès ?

Une chose est certaine, les « stations de ski » vont devenir des stations de vie et de loisirs au quotidien. Et plus de cinquante années d'habitudes et de relative facilitée de développement pour les habitants « historiques » sont à mettre au rang des souvenirs du XXI^{ème} siècle.

LES NOUVELLES...

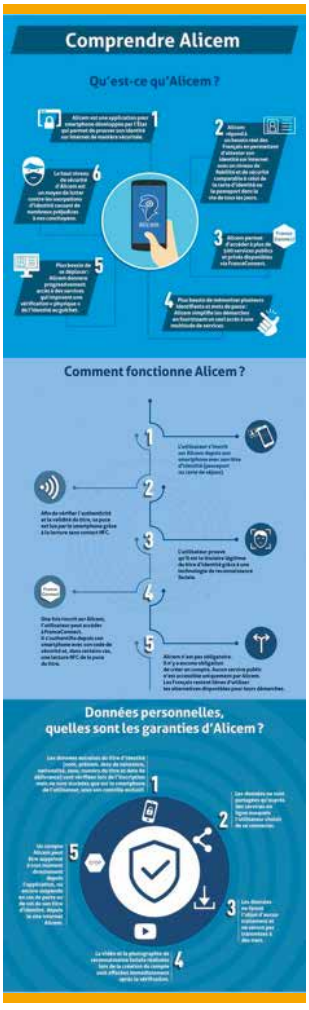

Expérimentation : accès aux services publics par reconnaissance faciale

L'application pour smartphone « Alicem » permet de prouver son identité en ligne de manière sécurisée pour accéder ensuite aux services administratifs de France Connect. Ce mode de connexion est actuellement testé par le Ministère de l'intérieur et l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). Alicem se base sur les informations contenues dans la puce sécurisée du passeport biométrique scannée par l'utilisateur à l'aide de son smartphone. L'utilisation de cette application demeure facultative.

Facturation électronique aux clients publics : les petites entreprises aussi !

Depuis le 1er janvier 2020, les entreprises de moins de 10 salariés ont l'obligation de transmettre leurs factures à leurs clients publics sous forme dématérialisée. En pratique, le dépôt, la transmission, la réception et le suivi des factures électroniques s'effectuent de façon sécurisée sur le portail « Chorus Pro ». Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site internet dédié.

www.communaute.chorus-pro.gouv.fr

Payer ses impôts au bureau de tabac : c'est pour bientôt !

Courant 2020, les contribuables pourront régler leurs impôts et leurs factures de service public chez les buralistes (décret n° 2019-757 du 22/07/2019). Il est prévu qu'une phase de tests commence le 1er juillet 2020 dans 18 départements. Ce paiement de proximité concernera tous les paiements devant s'effectuer aux guichets de la DGFIP (solde de l'impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière…) ainsi que les factures de crèche, de cantine ou encore d'hôpital ainsi que les amendes. Pour les impôts, le paiement sera possible en espèces ou en carte bancaire dans la limite de 300 €, le paiement dématérialisé étant obligatoire au-delà de ce montant. Pour les autres créances, le paiement sera possible en espèces jusqu'à 300 € et sans limitation de montant en carte bancaire.

Le groupement d'employeur : une solution flexible et adaptée pour l'emploi durable

La nouvelle législation sur les contrats courts incite désormais les entreprises à proposer davantage de contrats de longue durée. Mais si vos besoins et vos moyens vous permettent seulement de recourir à un emploi saisonnier ou à temps partiel, le groupement d'employeurs est alors une solution avantageuse pour les employeurs… comme pour les salariés. Toutes les infos, les conditions d'adhésion et les offres d'emploi sur www.emploi-ge.com

L'aide Airbonus pour les garages et les centres de contrôle technique automobile

Si votre garage ou votre centre de contrôle technique emploie moins de 50 salariés, vous pouvez sous conditions bénéficier de l'aide Airbonus pour lutter contre l'exposition de vos salariés aux émissions de diesel cancérigènes. A la clé, jusqu'à 25 000 € pour vous permettre d'installer des dispositifs d'extraction des gaz et des fumées. Toutes les explications en suivant le lien

https://les-aides.fr/fiche/bJ9jDnZGxfTeBGZe-TUzZ4$Vm/carsat/subvention-prevention-tpe-airbonus.html

LA PAGE DU COMPATRIOTE

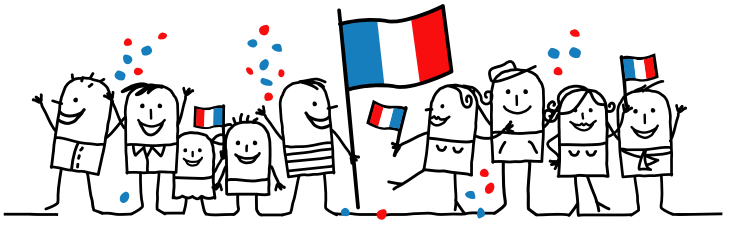

La reprise d'activité est effective pour la plupart des secteurs d'activité et vous devez protéger vos salariés.

Depuis le début de la pandémie, le Ministère du Travail avec l'aide de médecins du travail a mis en place un espace où sont présentes les fiches à destination de différents secteurs d'activité. Cette page contient des fiches qui sont continuellement mises à jour, de nouvelles fiches y sont également publiées régulièrement pour couvrir le maximum de secteurs d'activité possibles.
Elles sont destinées à l'employeur, qui est responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, mais qui seront utiles aussi à tous les travailleurs, pour se protéger des risques de contamination au COVID-19.
Retrouvez toutes ces fiches sur : https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/coronavirus-covid-19/proteger-les-travailleurs/article/fiches-conseils-metiers-et-guides-pour-les-salaries-et-les-employeurs

Problématiques communes à tous les métiers
- Fiche "Gestion des locaux communs et vestiaires

Agriculture, élevage, agroalimentaire, jardins et espaces verts
- Fiche "Travail dans le maraîchage"
- Fiche "Travail circuit court - amap - vente à la ferme"
- Fiche "Activités agricoles"
- Ficha "Actividades agrícolas" (en español)
- Fiche "Chantiers de travaux agricoles"
- Fiche "Travail saisonnier"
- Ficha "Trabajo de temporada" (en español)
- Fiche "Activité viticole et/ou de vinification"
- Fiche "Travail dans la conchyliculture et la mytiliculture"
- Fiche "Travail en cabinet vétérinaire"
- Fiche "Travail filière cheval"
- Fiche "Travail dans l'élevage"
- Fiche "Travail en abattoir"
- Fiche "Travail sur un chantier de jardins ou d'espaces verts"

Commerce de détail, restauration, hôtellerie
- Fiche "Travail en boucherie, charcuterie, traiteur"
- Fiche "Travail en drive"
- Fiche "Travail en caisse"
- Fiche "Travail dans un commerce de détail"
- Fiche "Travail en boulangerie"
- Fiche "Travail dans la restauration collective ou la vente à emporter"
- Fiche "Travail dans l'hôtellerie - femme et valet de chambre "
- Fiche "Réceptionniste ou veilleur de nuit "

Propreté, réparation, maintenance
- Fiche "Prestataire d'entretien de locaux"
- Fiche "Travail dans la collecte des ordures ménagères (OM)"
- Fiche "Employé de centre de tri ou d'incinération "
- Fiche "Travail dans la blanchisserie industrielle"
- Fiche "Agent de maintenance"
- Fiche "Location de matériel et d'engins "
- Fiche "Plombier - Installateur sanitaire"
- Fiche "Travail dans le dépannage - Intervention à domicile"
- Fiche "Travail dans une station service"
- Fiche "Travail dans un garage"

Autres services
- Fiche "Conseiller clientèle et/ou personnel d'accueil dans le secteur de la banque"
- Fiche "Opérateur en centre d'appels"
- Fiche "Chauffeur Livreur"
- Fiche "Agent de sécurité"
- Fiche "Agent funéraire"

D'autres fiches sont en cours d'élaboration pour d'autres métiers. Elles seront publiées ici au plus vite. Certaines fiches peuvent être actualisées, consultez la page régulièrement.

GUIDES DES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

Guides plan de continuité de l'activité économique et bonnes pratiques face au Covid 19 édités par les organisations professionnelles.

> Guide des bonnes pratiques entreprises et des salariés du transport routier de marchandises et des prestations logistiques
> Bonnes pratiques à destination des employeurs et salariés des entreprises de transport de fonds et traitement de valeurs pour prévenir la propagation du COVID 19
> Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus COVID-19
> Guide Plan continuité activité - Entreprises et industrie de la filière bois

POUR ALLER PLUS LOIN

Reportez-vous également au document général (en français et en anglais) « Quelles mesures l'employeur doit-il prendre pour protéger la santé de ses salaries face au virus » ? et au Questions-réponses pour les entreprises et les salariés.

LES CHIFFRES CLÉS

AU 31 MARS 2020

SMIC HORAIRE : 10,15 € au 1/01/2020

MINIMUM GARANTI : 3,65 € depuis le 1/01/2020

SMIC MENSUEL BRUT : 35 heures hebdomadaires = 1 539,42 € 39 heures hebdomadaires = 1 759,34 € avec majoration de 25 % et 1 732,95 € avec une majoration de 10%

PLAFOND DE SÉCURITÉ SOCIALE : 3 428 €/mois, 189 €/jour, 41 136 € pour 2020

TAUX DE BASE BANCAIRE : 6,60 % depuis le 15 octobre 2001

TAUX EONIA (Marché Monétaire) : – 0,4491 % en mars 2020, moyenne mensuelle

HAUSSE DES PRIX : sur les 12 derniers mois en mars 2020, indice INSEE des prix harmonisés "tous ménages" : + 0,7 %

INTÉRÊT LÉGAL 1er SEMESTRE 2020 : pour les particuliers 3,15 %, pour les professionnels 0,87 %

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS : hors locaux entreprise (chantiers) = 9,30 €, dans les locaux (paniers) = 6,70 €. Repas lors d'un déplacement professionnel = 19,00 €

INDEMNITÉS DE GRAND DÉPLACEMENT (par jour) EN 2020 (pour les 3 premiers mois) : logement et petit déjeuner = 68,10 € (départements 75, 92, 93 et 94), 50,50 € (autres départements)

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION INSEE (baux commerciaux)

Année	1er trimestre	2e trimestre	3e trimestre	4e trimestre
2019	1 728	1 746	1 746	1769
2018	1 671	1 699	1 733	1 703
2017	1 650	1 664	1 670	1 667
2016	1 615	1 622	1 643	1 645
2015	1632	1 614	1 608	1 629
2014	1648	1 621	1 627	1 625
2013	1 646	1 637	1 612	1 615
sur 1 an			+ 3,88 %	
sur 3 ans			+ 7,54 %	
sur 9 ans			+ 15,39 %	

NOUVEL INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS (IRL) à utiliser à compter du 1er janvier 2008

TABLEAU DES VALEURS DE L'INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Période	Indice de référence des loyers	Variation annuelle en %
1er trimestre 2020	130,57	+ 0,92
4e trimestre 2019	130,26	+ 0,95
3e trimestre 2019	129,99	+ 1,20
2e trimestre 2019	129,72	+ 1,53
1er trimestre 2019	129,38	+ 1,70
4e trimestre 2018	129,03	+ 1,74
3e trimestre 2018	128,45	+ 1,57
2e trimestre 2018	127,77	+ 1,25
1er trimestre 2018	127,22	+ 1,05

BARÈME KILOMÉTRIQUE AUTOS 2019 (extrait, voir conditions d'utilisation)

	D <=5 000 km	D = de 5 001 à 20 000 km	D > 20 000 km
5 CV	D x 0,548	(D x 0,308) + 1 200 €	D x 0,368
6 CV	D x 0,574	(D x 0,323) + 1 256 €	D x 0,386
7 CV	D x 0,601	(D x 0,340) + 1 301 €	D x 0,405

Pour en savoir plus, demandez conseil à votre expert-comptable ou consultez le site du gouvernement : ***www.gouv.fr***

RÉDUCTION GÉNÉRALE DE COTISATIONS PATRONALES en fonction du taux de FNAL applicable à l'entreprise (paramètre T)

Cas général : Coef. = (T / 0,6) x [(1,6 x smic annuel / rémunération annuelle brute) – 1]

Coefficient maximal : valeur T :

Réduction étendue à l'AGIR et l'ARCO : **T = 0,3205** maximum si FNAL à 0,10% (< à 50 salariés)

Réduction étendue à l'AGIR et l'ARCO : **T = 0,3245** maximum si FNAL à 0,50% (≥ 50 salariés)

En 2020, un seul coefficient T est applicable - la réduction pour le cas général s'applique en périmètre complet (sur les cotisations : URSSAF, AGIR-ARCO, CHÔMAGE)

Fraction de la réduction imputable sur l'URSSAF : Pour un employeur soumis au taux de droit commun, régime AGIR-ARRCO pris en compte pour 6,01 points : La fraction URSSAF de la réduction = montant global de la réduction X (T- 0,0601)/T.

La fraction de la réduction imputable l'AGIRC-ARRCO = montant global de la réduction – part URSSAF

RETRAITE : pour valider un trimestre en 2020, il faut cotiser sur une base égale à 150 fois le SMIC horaire, soit 1 522,50 €.

La belle Idée

pour Gudule, par ordre, l'illisible remplaçant

Nous avons, comme vous, reçu la circulaire d'un Ministère dont l'existence même nous était inconnue, celui du Bien-Être. Il n'est donc pas l'apanage du seul royaume du Bhoutan, premier pays au monde à avoir intégré à sa politique la notion de BNB (Bonheur National Brut).

Mais revenons à nos moutons et donc en l'occurrence à cette missive dont voici la copie quasi intégrale :

« Ministère du Bien-Être/Sous-Direction des Canapés/ Section Non- Convertibles/Bureau des Rogations (c'est l'en-tête).

Madame, Monsieur, nous devons vous mettre en garde contre une affection trop méconnue, la canapéïte aiguë, maladie dont l'issue peut être dans certains cas, rares mais avérés, fatale. Dans la période difficile que nous traversons, il nous a semblé et urgent et utile de le faire. Pour lutter contre cet ennemi lascif et rampant existe une solution d'une simplicité biblique et d'une efficacité évidente, reconnue, éprouvée. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'opérer, au minimum toutes les deux heures (pour s'en souvenir un moyen mnémotechnique simple : vacances, autoroute, voiture = pause, un changement complet de position ou mieux encore un retour à la station debout et une petite marche jusqu'aux toilettes ou au réfrigérateur avant de se vautrer à nouveau.

Cette précaution basique et facile à mettre en oeuvre vous garantira, Madame, Monsieur, une survie confortable ». Suivaient formule de politesse, signature d'un obscur adjoint au Sous- Directeur et adresse d'un site mail pour en savoir plus.

N'écoutant comme à l'accoutumée que notre conscience de billettiste de confiance, nous partîmes à la pêche aux précisions. Le résultat de nos recherches a dépassé nos espérances et le monde que nous avons découvert fait froid dans le dos. Même sous une couette. Toute l'histoire de la canapéïte (aiguë ou bénigne) prend naissance au moment de l'apparition dans les foyers de ce que l'on nommait alors, pour désigner une propension exagérée à l'inaction, du syndrome dit de la « patate de canapé ».

On réalisa – trop tard hélas – que l'inactivité prolongée de la personne concernée, surtout vautrée sur un meuble garni de cuir, provoquait la venue de liaisons réelles entre le corps de l'humain concerné et le meuble lui-même. Quelque chose comme un hybride de radicelles, de tendons et de bouts de ficelle. Glaçant. Le premier cas mortel fut identifié dans l'état américain du Maine en 1964. L'être bizarre engendré fut malgré tout traité comme un humain mort et traité comme tel : embaumé et d'abord exposé dans un mausolée digne de celui de Lénine mais dont on perd la trace dans les années 90. Toute l'histoire tombe dans l'oubli jusqu'à ce jour, (classique manifestation de la myopie au désastre, capacité des humains à oublier les événements) et on en revient au courrier précité.

Ne voyons là une fois de plus que la possibilité d'apprendre encore et encore, et d'en tenir compte immédiatement en modifiant légèrement notre traditionnelle et finale exhortation : patience et courage, certes, mais pause toutes les deux heures.

VU & REVUE DE PRESSE

SOURIEZ (JAUNE) VOUS ÊTES FISQUÉS

Le bon coin, Instagram, AirBnB ou Facebook sont d'intéressantes sources d'informations sur qui fait quoi et à quel prix… La loi de finances 2020 autorise l'administration fiscale et les douanes à exploiter de manière automatisée les données personnelles librement accessibles sur certaines plateformes. Objectif explicite de cette disposition dite « expérimentale pour 3 ans » suivre toutes les opérations relevant d'une activité économique sur le Net. Les associations d'usagers (comme la Quadrature du net) vont jusqu'à parler de présomption de culpabilité et d'automatisation des contrôles fiscaux…

La Tribune de l'économie 10 10 2019

RAPPORTEZ ÇA NE SERA PLUS JETÉ

Nos voisins suisses ont expérimenté la démarche depuis 4 ans. 1000 restaurants proposent à des clients qui veulent emmener un repas d'être servis dans une boite plastique réutilisable… 9 euros de consignes récupérables en ramenant la boite. Des chaines françaises s'y sont mises, comme le toulousain « En boite le plat » qui a, de surcroit un réseau de commerçants partenaires. L'économie de la fonctionnalité ç'est difficile à comprendre, là on y goûte et on comprend.

Libération 29 10 2019

BIENTÔT VOS ARBRES DIRONT…

Les ambitions des géants du net sont sans limites. Google qui a décidé de reverdir son image et de planter des dizaines de milliers d'arbres sur ses innombrables sites… mais façon Google : l'entreprise vient de se lancer dans une activité de pépiniériste (arbres et autres végétaux). Difficile de ne pas imaginer ces arbres équipés de capteurs sur le stress hydrique… et puisqu'il est désormais certain que les arbres communiquent entre eux… toutes les spéculations sont permises.

Le presse Citron

DESSINE-MOI COMME UN OISEAU

Depuis Léonard de Vinci l'étude de l'oiseau a inspiré les plus innovants des concepteurs de machines volantes. Une équipe de chercheurs de l'université de Stanford aux USA a réussi à reproduire le fonctionnement d'une aile d'oiseau et surtout la manière dont l'organisme de l'oiseau réussit à gérer, séparément ou en les rassemblant, les dizaines de plumes qui constituent une aile. Résultat, leur engin propulsé par une hélice est capable de virages inimaginables avec une voilure unique. Prochaine étape l'arrivée des drones Ornithoptères.

L'usine digitale 17 01 2020

SUR MESURE ET PRÊT-À-PORTER

Le monde du vêtement a encore une révolution à faire : incapable de s'adapter à la taille des clients, il détruit chaque année près de la moitié de sa production. Gâchis écologique, économique, etc, et gâchis de savoir-faire puisque la compétence du sur mesure est la signature même de toutes celles et ceux qui créent des vêtements pour « pas n'importe qui ». La « clinique vestimentaire » de Jeanne Vicérial propose une combinaison de solutions. Son idée « tisser » un vêtement en fonction de la forme du corps. Expérimental ? Artistique ? Certainement beaucoup plus que ça. Une machine conçue avec l'Ecole des Mines arrive maintenant à « tisser » une robe en 7 minutes au lieu des 7 heures nécessaires en travaillant à la main.

l'ADN.eu 10 mars 2020

OGA informations est diffusé aux adhérents de :

2AGAC Alès. **CCGA16** Angoulême. **OMGA74** Annecy. **OGAAGS** Arles. **OMGAY** Auxerre. **CGA2B** Borgo. **CGAS** Challes-les-Eaux. **OMGA CENTREXPERT** Chartres. **AMAPROGES** Déols. **CEDAGE DA** Guilherand-Granges. **ACGA52** Langres. **OGA13** Marseille. **OMGAAL** Millau. **CGA06** Nice. **CGAIB** Brest/Fougères/Rennes. **ARCOLIB** Rennes/Vannes. **CGA CENTRE FRANCE** St-Amand-Montrond. **CGAIAM** Agneaux/St-Lô. **OGI FRANCE** St-Malo. **OMEGA²** Pau/St-Paul-lès-Dax. **ADEG** Seyssinet-Pariset.

L'**OGA74** est propriétaire des articles et toute reproduction totale ou partielle est soumise à autorisation du directeur de publication. Les informations contenues dans les articles signés sont publiées sous la responsabilité de leurs auteurs.

L'OGA Infos est imprimé sur papier écolabellisé et certifié PEFC, imprimé avec des encres végétales.

VOTRE ORGANISME VOUS INFORME…

ΩMEGA²

ORGANISME MIXTE DE GESTION AGRÉÉ DES GAVES ET DE L'ADOUR

Rassemblant désormais 6000 adhérents, OMEGA² accueille indifféremment artisans, commerçants, prestataires de services, agriculteurs et professions libérales.

Vous pouvez rencontrer nos équipes aux adresses suivantes :

49 avenue Trespoey à Pau (64000)
Tél : 05 59 30 85 60

50 rue Denis Papin à Saint-Paul-lès-Dax (40990)
Tél : 05 58 90 01 40

Courriel de contact : contact@omega2.fr

www.omega2.fr

OGA informations

ΩMEGA²

ORGANISME MIXTE DE GESTION AGRÉÉ DES GAVES ET DE L'ADOUR
49 avenue Trespoey - CS 19137 - 64052 PAU Cedex 9
tél. 05 59 30 85 60 40 . fax 05 59 30 85 69 . site *www.omega2.fr*
50 rue Denis Papin - BP 7 - 40991 SAINT-PAUL-LÈS-DAX Cedex
tél. 05 58 90 01 40 . fax 05 58 98 82 40 . site *www.omega2.fr*